



ENGAGEMENT EXCEPTIONNEL DES CIVILS : UNE RECONNAISSANCE INDISPENSABLE

LE CSAR MARINE S'EST TENU LE 9 JUIN 2026 SOUS LA PRESIDENCE DU VAE BORDARIER. DANS SES PROPOS LIMINAIRES, LE DPM A SOULIGNE LE FORT TAUX D'ENGAGEMENT OPERATIONNEL DES UNITES DE LA MARINE. IL A ATTRIBUE CE SUCCES COLLECTIF A LA PREPARATION, A LA DISPONIBILITE OPERATIONNELLE ET A L'ENGAGEMENT INDEFECTIBLE DE TOUT LE PERSONNEL, EN PARTICULIER DU PERSONNEL CIVIL. CONSCIENT QUE CE NIVEAU D'ENGAGEMENT EST EXCEPTIONNEL, IL A INSISTE SUR LA NECESSITE D'UNE REFLEXION A LONG TERME. DANS CE CONTEXTE ASSOCIE A DES TRANSFORMATIONS INCESSANTES, LA CFDT A UNE NOUVELLE FOIS EXPRIME LES PREOCCUPATIONS DES PERSONNELS CIVILS DE LA MARINE.

MARINE NATIONALE

MANŒUVRE ADP/PC

Fort du retour d'expérience ADP/PC sur la région Brestoise, le transfert du soutien RH vers tous les employeurs RH marine (Toulon, Cherbourg, Paris) est planifié ce 1^{er} juillet 2026. Cette situation se traduira par une rupture de service entre le 15 juin et le 1^{er} juillet.

Les Bureaux Ressources Humaines (BRH), localisés au cœur des unités, seront les relais des Centres de Soutien Ressources Humaines (CSRH) et assureront ainsi la gestion de proximité.

Concernant le soutien handicap, une personne sera identifiée dans chaque CSRH.

La **CFDT** Défense restera attentive durant cette phase de transition concernant le soutien RH des agents et la surcharge de travail potentielle pour certains EFM.

La **CFDT** Défense rappelle la nécessité de mettre à disposition des agents tous les outils informatiques adaptés (clefs Token, ISPT) pour que la continuité du service RH puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

TRANSFORMATIONS

L'année 2026 est, une fois de plus, marquée par des restructurations et des transformations incessantes qui bousculent les collectifs de travail. La **CFDT** Défense déplore à cet égard un manque persistant de lisibilité dans la gestion des carrières professionnelles des agents civils. Nous demandons que la reconnaissance des compétences devienne une priorité managériale absolue, traduite par

des perspectives d'évolution transparentes, équitables et adaptées aux aspirations de chacun.

La **CFDT** Défense rappelle aux agents concernés par une mobilité, qu'ils doivent attendre la parution de l'arrêté de transformation avant d'engager des démarches de mobilité afin de bénéficier des dispositifs d'accompagnement.

RECRUTEMENT

Face au contexte géopolitique et au besoin d'engagement exceptionnel, la **CFDT** Défense attire l'attention sur le fait qu'il faut recruter des agents pour assurer la mission de service public et être ainsi en adéquation avec les propos du CEMA sur la guerre de haute intensité.

Cependant, la **CFDT** Défense déplore la lourdeur du processus de recrutement, notamment le délai trop étendu de publication des fiches de poste.

Petit focus sur le recrutement des apprentis : 206 contrats d'apprentissage sont prévus pour l'année scolaire 2026-2027.

La **CFDT** Défense milite pour que la Marine bénéficie du retour d'expérience de ces contrats en favorisant, par tous les moyens à la disposition de la marine, l'embauche des apprentis à l'issue de leur contrat.



ENGAGEMENT EXCEPTIONNEL DES CIVILS : UNE RECONNAISSANCE INDISPENSABLE

AVANCEMENTS

Les taux d'avancement restent encore trop faibles au regard du nombre de conditionnant.

La **CFDT** Défense a de nouveau insisté sur la nécessaire augmentation des taux pro-pro en vigueur pour permettre une juste reconnaissance de l'implication des personnels civils dans le bon fonctionnement de la Marine.

La **CFDT** Défense a également rappelé que la qualité rédactionnelle des CREP reste primordiale pour la reconnaissance de l'implication des agents dans leur travail. La formation des N+1 à la bonne tenue des entretiens CREP doit être suivie par tous !

PRIMES

- CIA

Les CIA seront versés sur la paie de juillet 2026.

- IMOMA

La note sur les modalités d'attribution de l'IMOMA est parue le 21 mai 2026.

- NUM/NUC

Grâce à l'action de la **CFDT** Défense, les primes NUC/NUM sont attribuées aux agents concernés.

MARINE NATIONALE

Lors de ce CSA-R Marine, la **CFDT** défense a réitéré ses revendications concernant la reconnaissance, les conditions de travail et la rémunération des personnels civils.

Vos élus **CFDT** défense sont déterminés à poursuivre le dialogue social avec l'administration afin de défendre les intérêts des agents.

Vos représentants **CFDT** défense resteront particulièrement attentifs sur le déploiement ADP/PC et son impact sur les administrés et administrant.

Le dernier CSA de la mandature se tiendra en novembre.

Pour un échange de qualité, fidèle à vos attentes, faites remonter vos interrogations, vos propositions et vos difficultés éventuelles à vos représentants locaux.

Paris, le 9 juin 2026